

**RAPPORT D'ACTIVITE 2022**



## Table des matières

1-Présentation du Foyer les Loges .....	3
1.1-Public accompagné (caractéristiques / nombre de personnes accueillies). ....	3
1.2-Mission générale.....	3
1.3-Les éléments clé du projet.....	3
1.4-Situation géographique .....	5
1.5-Architecture des bâtiments et des logements .....	6
2-L'activité globale .....	6
2.1- L'activité pérenne en 2022 .....	7
2.1.1- Les Statistiques.....	7
2.1.2- L'activité en journée des résidents .....	10
2.2- L'accueil temporaire en 2021 .....	11
2.3 Les prestations médico-sociales.....	12
Conclusion .....	16

## **1-Présentation du Foyer les Loges**

### **1.1-Public accompagné (caractéristiques / nombre de personnes accueillies).**

Le Foyer Les Loges est agréé pour accueillir 19 personnes adultes en situation de handicap intellectuel et/ou psychique, hommes et femmes âgés de 18 à 60 ans. Quatre places sont réservées à de l'accueil temporaire dans le cadre fixé par le règlement départemental de l'aide sociale. Les places sont réservées en priorité aux ressortissants du département de l'Isère.

Depuis le mois d'août 2017 l'établissement est agréé pour 20 places avec l'ajout au dispositif d'un appartement en bail glissant.

Depuis 2022 l'établissement propose 3 places SAJ-intra pour des résidents du foyer vieillissant ou dont l'état de santé fait qu'ils ne sont plus en capacité d'avoir une activité à temps plein.

L'admission se fait après décision de la CDAPH ou convention de stage (accueil temporaire).

Le Foyer fonctionne de façon permanente sur l'année.

### **1.2-Mission générale**

Selon la convention d'habilitation à l'aide sociale départementale entre le Conseil Départemental de l'Isère et l'APAJH 38, « Il assure tous les soutiens individuels ou collectifs, de caractère éducatif, concourant à une meilleure autonomie des personnes sur le plan de la vie quotidienne. »

### **1.3-Les éléments clé du projet**

Non rattaché à un ESAT, le Foyer Les Loges est un outil d'apprentissage, d'expérience visant à développer ou à maintenir les acquis des résidents. Il inscrit la personne accueillie dans une démarche citoyenne et participative.

Il permet de développer les compétences de chacun pour optimiser sa capacité d'autonomie et d'indépendance en lien avec son projet de vie.

Le rythme de fonctionnement du foyer Les Loges se rapproche des conditions de vie en milieu ordinaire. Ainsi, nous privilégions l'accès permanent au logement pour répondre aux besoins des personnes dans les situations suivantes :

- Activités à temps partiel,

- Travail en équipes et/ou avec des horaires décalés,
- Arrêts de travail pour maladie, accident de travail...
- Périodes de vacances, jours de congés (RTT).

Ce projet propose des formules souples d'accompagnement à partir du projet de vie de la personne :

- **Accueil temporaire**, répit souhaité par la famille, essais de vie hors de la cellule familiale, événements de vie nécessitant un accueil et un suivi dans l'urgence, raisons professionnelles, stages, évaluations... L'accueil temporaire est l'outil qui permet d'enrichir la gamme des possibilités d'hébergement. Souple dans ses critères d'admission, il répond à des besoins très divers et crée une dynamique au sein du Foyer de par le nombre et la diversité des stagiaires accueillis. L'accueil temporaire est également un outil partenarial important pour des accueils lors des fermetures d'établissement pendant des vacances.

- **Bail Glissant et appartement d'expérimentation** pour des personnes qui souhaitent quitter le foyer et ont le souhait à terme d'investir un logement de droit commun avec si nécessaire un accompagnement d'un SAVS. Ces deux dispositifs permettent un parcours de vie vers une inclusion en milieu ordinaire tout en sécurisant les personnes concernées.

- **Accueil pérenne** pour les personnes ayant une notification. L'objectif du foyer est de :

- Favoriser l'organisation et la gestion de la vie quotidienne.
- Favoriser l'ouverture de la personne sur l'extérieur (quartier, commerces, associations sportives et culturelles...).
- Répondre au besoin de « *vivre comme tout le monde* » et valoriser ses particularités comme des richesses
- Répondre au besoin de « *se sentir en sécurité* » tout en étant hors de la cellule familiale.

Les objectifs, les étapes, les partenariats (familles, services sociaux, médico-sociaux, services de soins...), sont définis avec la personne et constituent le projet personnalisé. Ce projet est intégré au contrat de séjour.

Des rencontres régulières sont organisées avec les personnes concernées, les familles et les partenaires, afin d'ajuster le projet de vie de chacun des résidents.

Enfin, le Foyer Les Loges est un outil d'insertion par le logement. Il permet de développer l'autonomie des personnes au sein de leurs studios.

Les résidents dont c'est le projet seront ainsi accompagnés par l'équipe afin d'évoluer d'abord vers l'appartement d'expérimentation (hors du foyer, mais avec l'appui des professionnels du foyer), puis vers le bail glissant et un logement de droit commun avec un soutien du SAVS.

Depuis plusieurs années, les projets du foyer sont orientés afin de permettre aux résidents de développer leurs compétences. L'objectif étant d'accompagner chacune des personnes accueillies en fonction de son projet de vie.

### **- Places « SAJ-intra »**

L'ouverture du SAJ intra-muros est parti du constat qu'il y a de plus en plus de personnes vieillissantes et/ou sans activité au sein du foyer Les Loges. De plus, certaines personnes demandent à faire un stage ou Accueil Temporaire, au sein du foyer, mais n'ont pas d'activité en journée pour leur permettre un accueil.

#### Objectif cette modalité d'accompagnement :

- Maintenir une dynamique dans le quotidien,
- Favoriser l'activité,
- Accompagner la perte d'autonomie,
- Maintenir les acquis,
- Ouverture sur l'extérieur,
- Faciliter la socialisation.

#### Pour qui ?:

- Personne vieillissante,
- Personne en perte d'autonomie,
- Stagiaire n'ayant aucune activité,
- Personne en voie de réorientation.

## **1.4-Situation géographique**

En février 2010, l'APAJH38 ouvre le foyer Les Loges, la première unité de 19 places - **Unité Vaucanson** - au 3 l'allée de l'école Vaucanson, 38100 Grenoble. L'unité Vaucanson se situe sur la commune de Grenoble dans la partie sud du cours de la libération. Le centre-ville est facilement accessible par les transports en commun. Des commerces de proximité sont accessibles à pied.

L'appartement d'expérimentation se situe 7 rue Anatole France 38 100 Grenoble dans une construction neuve du bailleur social Grenoble Habitat. Il est situé au troisième étage dans une configuration identique aux logements du foyer : environ 30 m<sup>2</sup> répartis sur une salle de bain PMR et une espace de vie ouvert sur la cuisine.

## 1.5-Architecture des bâtiments et des logements

Chaque résident dispose d'un logement comprenant :

- Un espace nuit,
- Une kitchenette
- Un espace sanitaire avec douche, toilettes et rangements adaptés.

La seule différence aujourd'hui entre les logements d'accueil temporaire et durable réside dans la surface à la disposition des personnes (les logements temporaires sont plus petits de 10 m<sup>2</sup> environ).

Les espaces collectifs se composent :

- D'une salle à manger
- D'un coin TV
- D'un espace informatique et jeux, avec accès à internet (sans Wifi en lien avec des alertes d'HADOPI liées à des téléchargements illégaux qui ont contraint la structure à en retirer l'accès libre).
- D'une terrasse extérieure arborée
- D'une cuisine pédagogique,
- D'une buanderie

Les repas collectifs que nous recevons en liaison froide, sont réchauffés quotidiennement dans la cuisine collective.

L'aménagement architectural du bâtiment permet de mettre en œuvre un accompagnement personnalisé qui s'articule entre des temps collectifs et des temps individuels, en fonction des besoins du résident, et des besoins repérés par les professionnels.

## 2-L'activité globale

En 2022, le foyer Les Loges a poursuivi sa mission d'accompagnement des résidents et ce dans une belle dynamique.

Notre mission avec la diversité des projets d'accompagnement au sein du foyer nous amène à nous questionner en permanence et à faire évoluer nos pratiques en fonction des demandes et projets des résidents.

On constate une réelle évolution du public qui demande à intégrer le foyer tant sur les accueils temporaires que sur les accueils pérennes ( de plus en plus de personnes avec un handicap psychique ou des personnes dans le champ de la précarité).

Cette évolution demande aux professionnels un investissement important afin de pouvoir toujours être en capacité d'accompagner les personnes dans leurs projets.

Les professionnels ont pu répondre aussi bien aux besoins d'accompagnement dans :

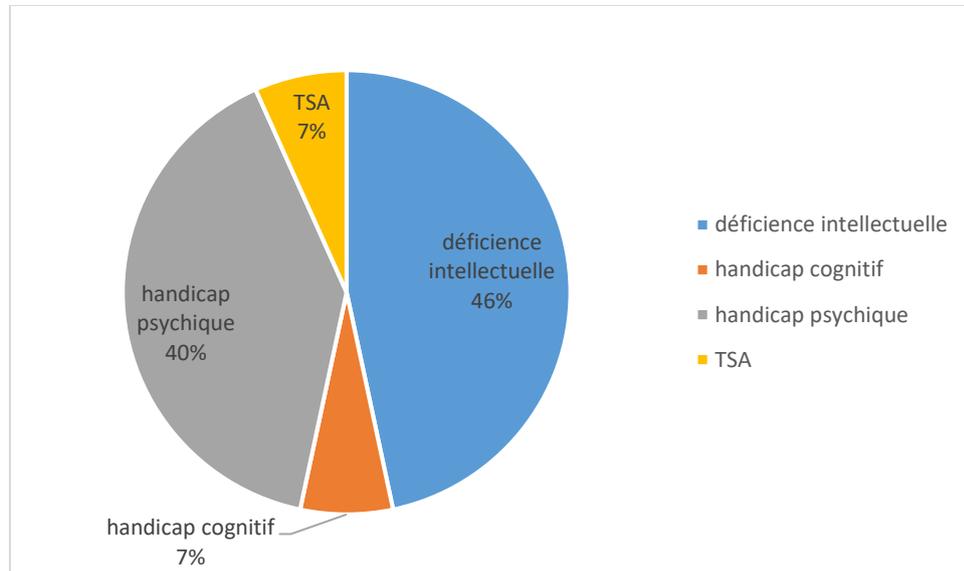
- Les actes de la vie quotidienne,
- Le besoin de soutien lors des accompagnements médicaux
- Les questions de la vie affective et sexuelle et de la parentalité
- La vie sociale au travers du loisir, du sport ou de la culture

En 2022 nous avons un taux d'occupation sur les accueils permanents de 90% et de 66% sur les accueils temporaires.

## 2.1- L'activité pérenne en 2022

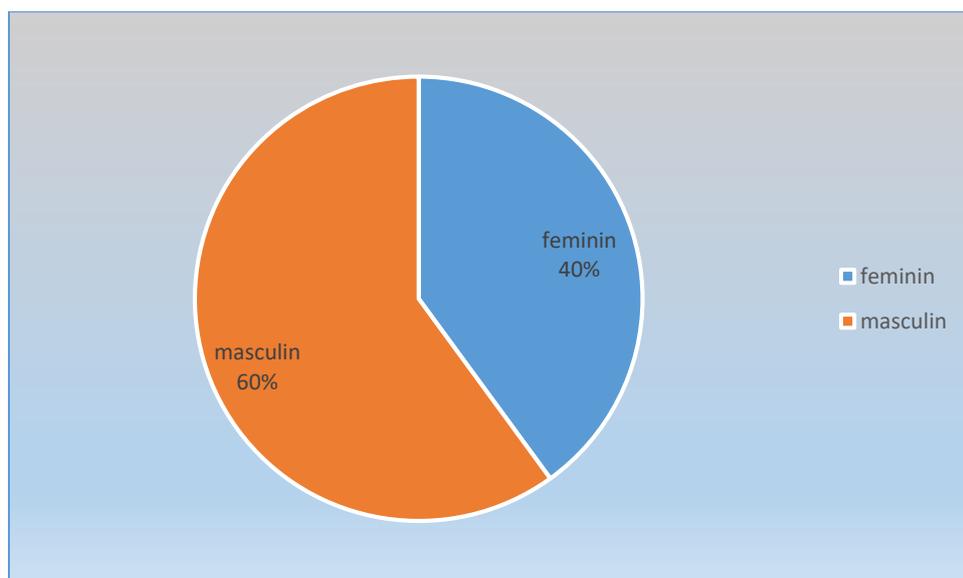
### 2.1.1- Les Statistiques

#### Répartition par handicap.



La répartition n'a pas évolué depuis l'an dernier. Il n'y a pas eu de nouveaux résidents cette année.

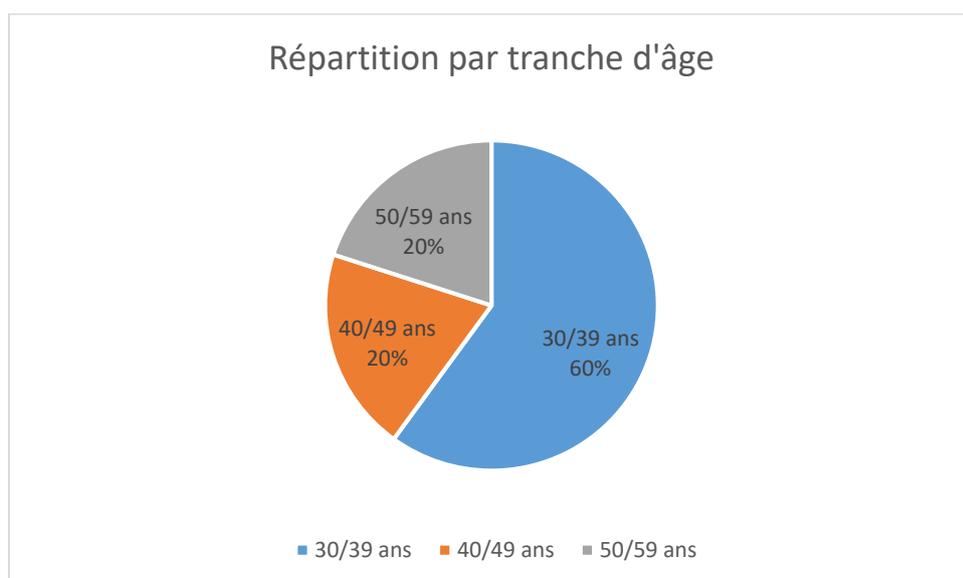
### Répartition par sexe



En 2022, le foyer Les Loges accueille toujours 6 femmes et 9 hommes.

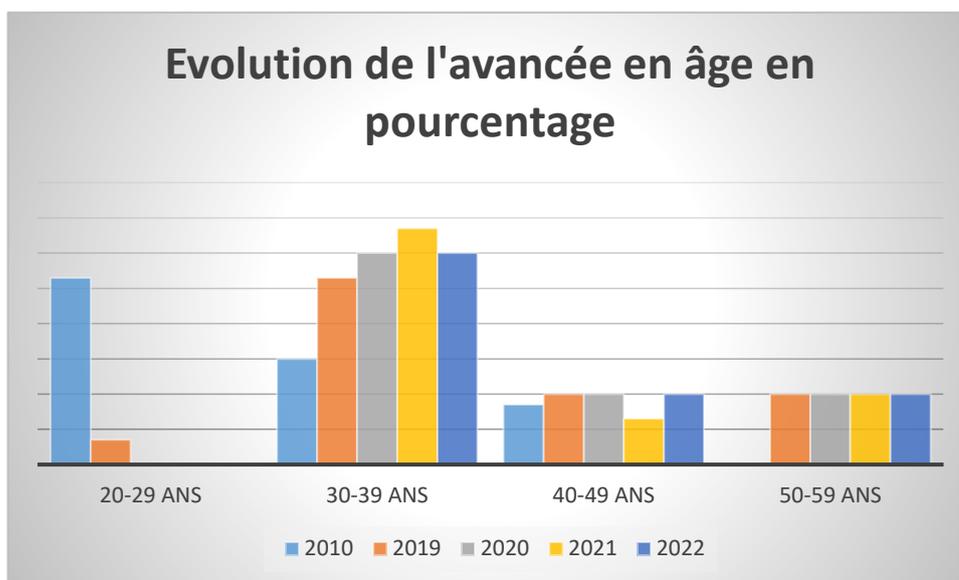
### Répartition par âge

L'arrivée de nouveaux résidents plus jeunes a permis d'augmenter le nombre de personnes avec un âge compris entre 30 et 39 ans. La moyenne d'âge est de 40 ans, avec 26% des résidents qui ont plus de 45 ans.

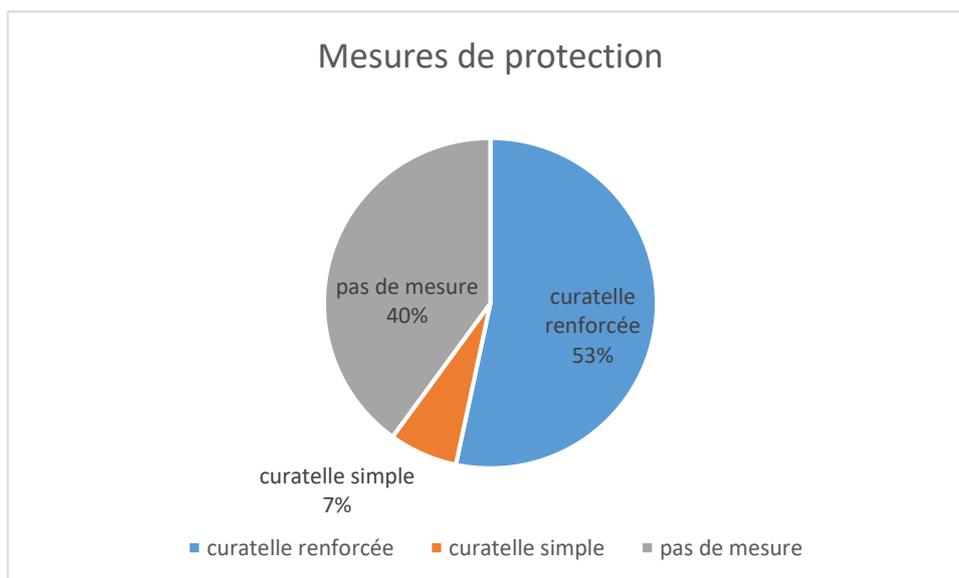


L'avancée en âge des résidents se poursuit. En 2022, tous les résidents ont plus de 30 ans. La tranche 20-29 ans a disparu alors qu'elle représentait encore 7 % en 2019 et qu'elle était majoritaire avec 53% à l'ouverture du foyer en 2010.

En 2022 33% des résidents ont plus de 45 ans.



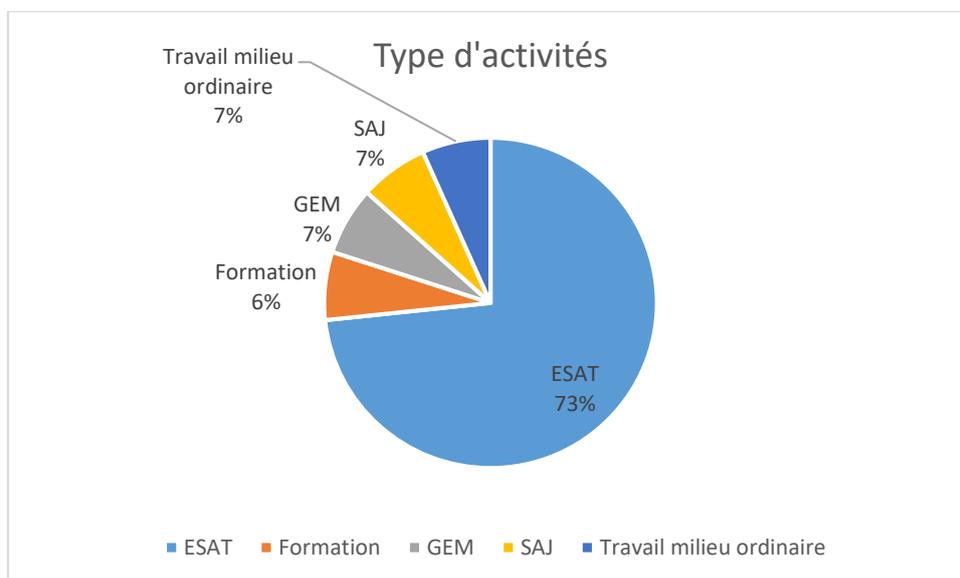
Répartition par mesure de protection :



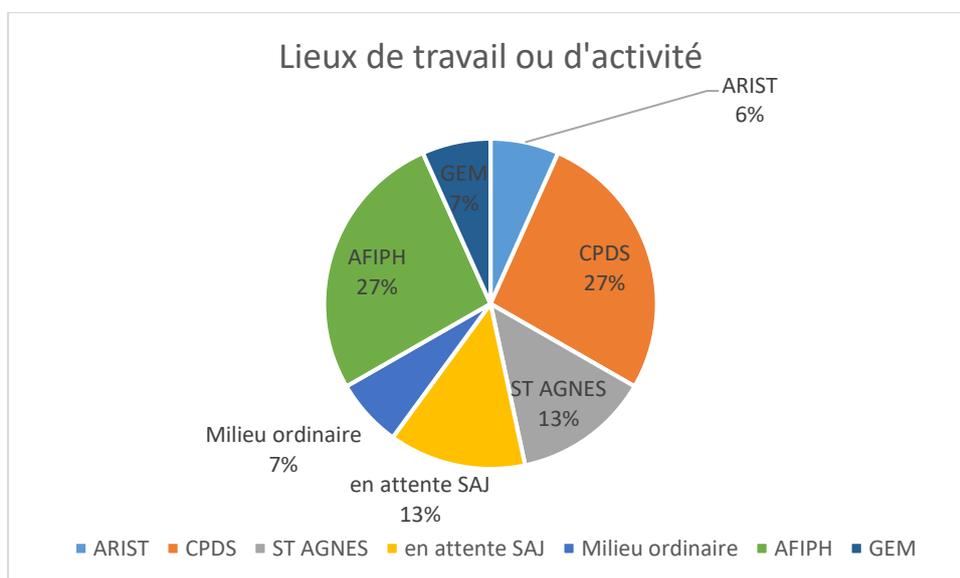
En 2022, il n'y a pas d'évolution dans la répartition des différentes mesures de protection.

## 2.1.2- L'activité en journée des résidents

- Répartition par ESAT et type d'activité :

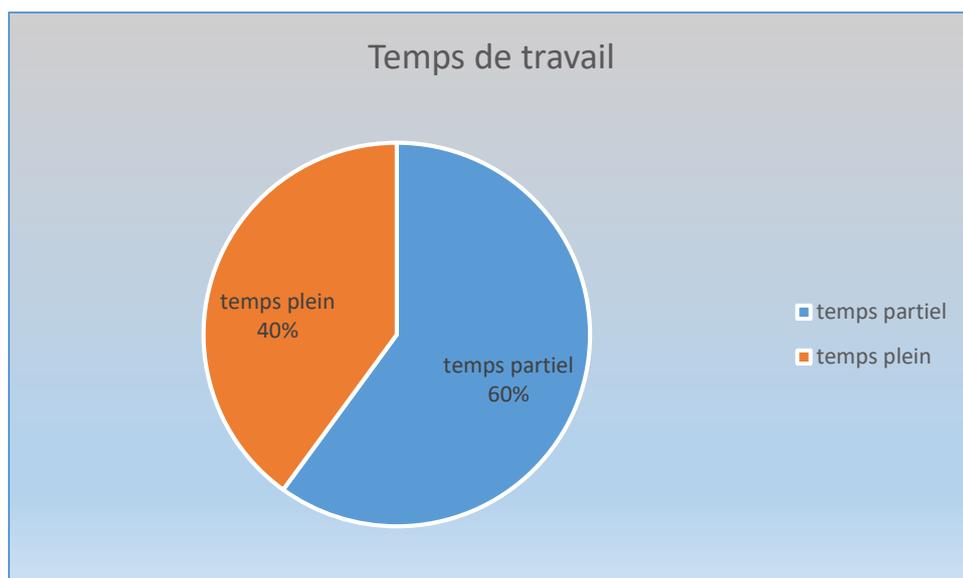


La répartition reste la même qu'en 2019. Tous les résidents ont une activité, majoritairement en ESAT, la journée.



La répartition par lieu d'activité reste globalement identique avec une demande des résidents de pouvoir fréquenter le GEM.

2 résidents sont en attente d'une place en SAJ ( sur liste d'attente).



La répartition entre le nombre de résidents à temps plein et à temps partiel reste la même qu'en 2021.

## 2.2- L'accueil temporaire en 2021

En 2022, 25 accueils temporaires ou stages ont été réalisés pour des durées d'une semaine à trois mois suivant les situations et demandes des personnes accueillies (stages, accueil temporaire). Le foyer a de plus accueilli deux personnes en accueil d'urgence.

Plus d'une dizaine de stage prévus ont été annulés avant le début du fait de l'appréhension, du coût (20 euros de reste à charge), ou de la modification du projet de la personne...

Trois accueils ont été arrêtés en cours. Deux par la personne elle-même et un par la direction pour manquement grave au règlement.

Une dizaine de personnes ayant visité le foyer n'ont pas donné de suite.

En tout 940 jours de stages ou accueils temporaires ont été réalisés sur l'année 2022, soit le double de l'an dernier.

Nous avons été en lien pour la plupart de ses stages avec d'autres associations, AFIPH, AJIRALPH, ALHPI, APF et en interne avec l'APAJH 38... que ce soit avec des IME, d'autres foyers, des SAVS et SAMSAH... et avec les familles. Le travail de partenariat reste très important lors de ces accueils.

Une grande partie des personnes ayant réalisé un stage au foyer les Loges souhaite intégrer le foyer. Faute de places nous ne pouvons répondre favorablement à toutes ces demandes.

Par contre, l'appartement d'expérimentation a été utilisé tout au long de l'année par plusieurs résidents du foyer qui ont voulu faire l'expérience de vivre en dehors des murs du foyer.

## 2.3 Les prestations médico-sociales

### Notre accompagnement

L'équipe éducative est constituée de 4 moniteurs-éducateurs, 1 Accompagnatrice éducatrice et sociale (AES) et 1 éducatrice spécialisée – coordinatrice des projets personnalisés des résidents. 1 apprentie monitrice-éducatrice a rejoint l'effectif pour 2 années.

En début d'année 2022, nous pouvons souligner l'arrivée d'une AES dans le cadre de **l'ouverture d'un Service d'Activités de Jour interne au Foyer Les Loges** pour les résidents en perte d'autonomie et/ou vieillissants.



Memphis, nouveau partenaire éducatif, a rejoint l'équipe afin de permettre l'accompagnement éducatif par le biais de la **médiation animale** ! Il a beaucoup grandi depuis.

Toujours dans l'objectif d'**accompagner au quotidien la personne au plus près de ses envies et de son projet de vie**, le Foyer Les Loges répond à un double objectif : l'accompagnement au maintien des acquis, et l'accompagnement au développement de l'autonomie des personnes.

Ce qui nous permet d'accompagner certains résidents dans la recherche d'un EHPAD, dans l'après-foyer lorsqu'ils prennent leur retraite ; ou encore dans leur parentalité, à

s'essayer à une vie autonome à l'appartement d'expérimentation, à vivre dans un logement de droit commun ...

Afin de préparer l'après-foyer, nous avons pu visiter plusieurs structures avec les résidents. Ces visites permettent aux résidents de se rendre compte et se projeter dans un environnement différent de leur lieu de vie actuel. Ainsi, de mieux construire un projet de vie qui correspond à leurs attentes, envies et besoins (SARIL, Habitat inclusif à Meylan ...).

Cette année, toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de notre accompagnement, l'équipe avait également à cœur de rencontrer davantage les partenaires et développer le réseau d'acteurs sociaux (REHPSY, équipes du CHAI, service en addictologie, les rencontres au CMP ...).

### Quelques activités proposées ...



Pour cette année 2022, l'équipe éducative a souhaité retrouver une dynamique de groupe, perdue lors de la crise sanitaire. Pour se faire, une commission d'activité composée de 6 résidents volontaires a été créée, dans le but de les rendre acteurs dans la mise en place d'activités et/ou projet.

D'autres activités sont mises en place par l'équipe éducative à l'initiative de résidents.

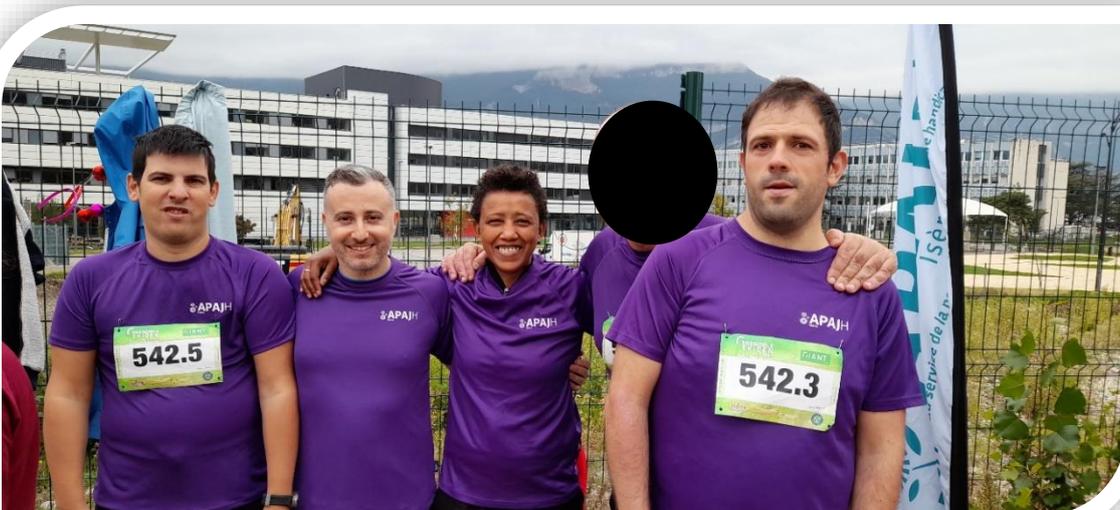
**Côté loisirs**, certains résidents ont découvert le Laser Game. Des sorties plus récurrentes mais appréciées de tous ont également eu lieu, telle que le cinéma et le bowling. C'est d'ailleurs au bowling qu'un groupe s'est rendu pour fêter Halloween le temps d'une soirée, avant de partager un repas ensemble au restaurant.



Les résidents ont aussi pu profiter de la nature proche de Grenoble lors de sorties : ballade en vélo, bord d'Isère, plateau des petites roches, sorties aux lacs ou encore dans le Vercors avec la découverte des bisons

**Des sorties culturelles** avec la compagnie du Savon noir et l'association VELHP ont permis aux personnes intéressées d'assister à divers concerts et spectacles. Avec le foyer, un groupe s'est rendu au concert de Garou.

Pour dynamiser le collectif, nous avons également partagé des repas, préparés par les participants de l'élaboration (recherche de recette, courses ...) à la préparation (cuisine, service ...). A cette occasion, certains ont pu découvrir les marchés de ville.



**Côté sport**, les résidents ont participé à la course Ekiden. D'autres se sont investis dans les entraînements de foot en vue du tournoi organisé chaque année



Nous avons également eu de grands supporters qui se sont rendus dans divers stade de football et de rugby, ou encore à la patinoire pour encourager l'équipe de la ville de hockey sur glace. Sans oublier, la mise en place d'un atelier régulier de yoga animé par une intervenante extérieure !

## TRANSFERT BIATHLON

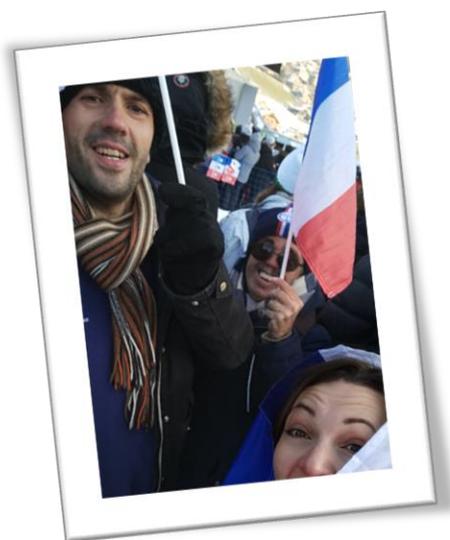
Vendredi 16 et samedi 17 décembre 2022, un groupe de 6 résidents du foyer Les Loges a quitté l'Isère pour la Haute-Savoie.

Le vendredi soir, le groupe a dormi dans un chalet situé dans un petit hameau sur les hauteurs de St Pierre en Faucigny.

Le samedi, le groupe a assisté à deux courses de la coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand : une poursuite hommes suivi d'une poursuite femmes.

L'idée est née de Daniel, résident au foyer et fan de biathlon. Les résidents se sont inscrits au séjour proposé et ils se sont mobilisés dans l'organisation de celui-ci.

Ils étaient accompagnés par Viviane (AES) et Laurie-Anne



**« Cela m'a fait plaisir de voir tout ce monde-là. On était bien encadré, bien ensemble, c'est comme cela que l'on peut faire de grandes choses. C'est immense, je ne pensais pas autant, c'est exceptionnel ! »**

*Daniel, participant au Biathlon*

La fin d'année fut aussi marquée par la reprise des festivités habituelles tel que Noël ou encore la Saint Sylvestre. Les résidents ont fêté la nouvelle année lors d'une soirée dansante à Saint Martin d'Uriage. Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, l'ensemble des résidents et du personnel des Loges ont partagé un moment convivial au restaurant début décembre.

## Conclusion

L'année 2022 aura été marquée par l'ouverture du SAJ intra qui vient bien répondre aux besoins des personnes présentes en journée au foyer.

Les conditions de travail mises en place au sein du foyer ont favorisé une qualité de vie au travail permettant à l'ensemble des professionnels de pouvoir mettre sereinement en œuvre les projets des résidents.

L'énergie déployée par l'équipe éducative, administrative et technique aura permis en 2022 d'accompagner avec beaucoup de savoir-faire l'ensemble des résidents dans leur projet de vie et ce avec une belle énergie et une réelle notion d'engagement.

## Axes de travail pour 2023

En 2023 nous formerons l'ensemble des professionnels du foyer au développement du pouvoir d'agir.

Ceci nous permettra d'avoir un socle commun de connaissances qui nous sera nécessaire dans l'accompagnement des résidents.

La réécriture du projet d'établissement à l'automne 2023 sera un temps fort de l'année à venir. Les résidents et les familles seront associés lors de l'élaboration de ce projet.

Nos outils institutionnels seront aussi revus afin de mieux positionner la personne concernée en tant qu'actrice de sa vie.

Nous poursuivrons aussi le travail de collaboration entre le Service d'accompagnement de l'APAJH 38 et le Foyer Les Loges .

Nous maintenons notre réflexion concernant la perspective d'un dispositif hébergement reliant les deux structures. Ceci permettrait d'obtenir une fluidité des

parcours et apporterait de ce fait une meilleure réponse aux personnes que nous accompagnons.

C'est une adaptation de l'offre de service afin de répondre aux nouveaux besoins repérés.